

DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le lundi vingt-cinq juin, à vingt heures trente le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 19 juin 2018

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, WLOCZYSIK Catherine, NYZAM Fabienne, Messieurs DE GUILLEBON Olivier, FAURE Jean Claude, CHATENET Fabrice, AUTHIER Adrien et PASQUAUD Roland.

Excusé : Monsieur REID Derek.

Démissionnaire : Madame MARTIN Sandrine

Monsieur DE GUILLEBON Olivier a été désigné secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la dernière réunion.

Aménagement du bourg :

Réunion de présentation de l'avant-projet mardi 03 juillet 9h30.

Monsieur MANTRAND propriétaire en face du lotissement vend sa maison. Proposition par la commune de lui acheter une bande de terrain pour faire le chemin piétonnier jusqu'au chemin de l'Ecurie.

La borne pour camping-car place de la Mairie : les travaux sont terminés, il reste à implanter la borne. Problème de hauteur du récupérateur d'eaux usées réglé par un terrassement plus important.

Comité des fêtes : nouveau bureau.

Monsieur le Maire a été élu président.

Emploi contractuel : La délibération autorisant le versement des primes pour les employés était limitée aux titulaires et aux stagiaires ; Accord à l'unanimité du conseil pour modifier cet article et attribuer les primes aux « titulaires, stagiaires et contractuels ».

Cimetière : pour nettoyer le cimetière sans utiliser de désherbant, il a été commandé une houe avec sarcloirs.

Restaurant « L'Auberge des Bocains » : Un loyer a été versé en espèce par Madame DEVRIENDT (le premier depuis leur installation).

Monsieur CHEVRE (AC CONSULTANT) doit faire signer à Monsieur et Madame DEVRIENDT un protocole d'accord fin de semaine indiquant qu'ils sont prêts à quitter les lieux si un remplaçant est trouvé.

Madame WLOCZYSIK demande à préciser la question de reprise des dettes des locataires actuels par un nouveau locataire qui prendrait leur suite et s'il ne vaut pas mieux une fermeture.

Monsieur CHEVRE doit étudier la question avant la fin de la semaine.

Pour continuer à payer la mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage de Monsieur CHEVRE (AC CONSULTANT) il convient de faire un virement de crédit du budget communal au budget restaurant : accord du conseil pour prévoir une somme de 2400 euros pris sur le budget communal « dépenses imprévues ».

Monsieur le Maire propose la vente du bâtiment pour une activité de restauration mais en gardant la licence IV. Le conseil étudiera la question si une proposition est faite.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il a des informations à insérer dans le bulletin municipal qui est en préparation. Monsieur FAURE Jean-Claude, Président de la Société de Pêche, propose le concours de pêche pour la fête communale et le projet de nettoyage des berges de la Dronne.

Séance levée 22h15